

COMMUNE DE SAINT-PIERRE-ÉGLISE

Accusé de réception en préfecture  
050-215005398-20240403-DCM2024-13-DE  
Date de télétransmission : 09/04/2024  
Date de réception préfecture : 09/04/2024

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Département de la Manche

Extrait du registre des délibérations

**Date de la convocation :** Séance du 3 avril 2024  
27/03/2024

**Date d'affichage :**  
27/03/2024

**Nombre de conseillers :**

**Elus : 19**

**En exercice : 19**

**Présents : 13**

**Votants : 18**

L'an deux mil vingt-quatre, le trois du mois d'avril, à 20h, le conseil municipal de la commune de Saint-Pierre-Église, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Daniel DENIS, maire.

Etaient présents :

CABART Ludovic, COSTARD Charlotte, DENIS Daniel, DUBOST Jean-François, GUERARD Roland, LARONCHE Ludovic, LE BARON Stéphane, LECLERC Marie-Joëlle, MABIRE Isabelle, MARDOC François, PAPON Anne-Laure, PLANQUE Yves, TRAVERS Rémy.

Etaient absents/excusés : BILLET Anne (pouvoir donné à MABIRE Isabelle), DUPLESSIS Sophie (pouvoir donné à LE BARON Stéphane), LEBIGOT Elodie, FRANKE Véronique (pouvoir donné à LECLERC Marie-Joëlle), MOREL Sophie (pouvoir donné à MARDOC François), POREE Thierry (pouvoir donné à GUERARD Roland).

Secrétaire de séance : GUERARD Roland

### Délibération n°2024-13 : Vote des subventions 2024 aux associations

#### I. Subventions communales

Associations	BP 2023 Voté en €	BP 2024 Proposé en €
ADMR	100 €	100 €
APEL Notre Dame	300 €	300 €
Amicale école publique	500 €	500 €
Athlétisme Tourlaville (trail Tue-Vaques)	100 €	100 €
Boxing Club Anneville-en-Saire	100 €	100 €
Cœur d'enfant	50 €	50 €
Collège Gille de Gouberville	240 €	0 €
Comité des fêtes	2 000 €	2 000 €
Club des aînés- 3 <sup>ème</sup> âge	350 €	350 €
Funky danse	650 €	650 €
Gymnastique Volontaire	750 €	750 €
Jitsu self défense	160 €	160 €
Judo St Pierrais	500 €	500 €
Ligue de l'enseignement	1 551 €	1 551 €
Musikensaire	2 500 €	2 000 €
Panier du Val de Saire	400 €	400 €
Pointe Cotentin Basket	500 €	500 €
Saint-Pierre Badminton	450 €	450 €
Secours catholique	0*	300 €
Secours populaire	300 €	300 €

SNSM Fermanville	100 €	100 €
Association Rêves (enfants malades)	100 €	100 €
Tennis de table	350 €	350 €
Tennis St-Pierrais	400 €	400 €
Souvenir français du VDS	100 €	0*
UNC anciens combattants	250 €	250 €
UNC anciens combattants section cantonale	400 €	400 €
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>13 201 €</b>	<b>12 661 €</b>

Vu l'avis favorable de la commission subventions et de la commission finances élargie,

L'assemblée, à l'unanimité :

- VOTE le versement des subventions aux associations susmentionnées pour les montants figurant au tableau ;
- INSCRIT les crédits au budget 2024.

#### II. Vote ligne par ligne et hors de la présence des conseillers municipaux intéressés :

<b>Associations</b>	<b>BP 2023 Voté en €</b>	<b>BP 2024 Proposé en €</b>
Comice Agricole <i>(Monsieur Laronche ayant quitté la salle)</i>	1 000 €	1 000 €
Les Ateliers <i>(Monsieur Le Baron ayant quitté la salle)</i>	400 €	400 €
Pétanque saint-pierraise <i>(Monsieur Mardoc ayant quitté la salle)</i>	250 €	250 €
Pointe Cotentin Foot AS <i>(Monsieur Planque ayant quitté la salle)</i>	1 000 €	1 000 €
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>2 650 €</b>	<b>2 650 €</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>15 851 €</b>	<b>15 311 €</b>

Vu l'avis favorable de la commission subventions et de la commission finances élargie,

L'assemblée, à l'unanimité :

- VOTE le versement des subventions aux associations susmentionnées pour les montants figurant au tableau ;
- INSCRIT les crédits au budget 2024.

## III. Subventions dont le versement est transféré de la communauté d'agglomération à la commune :

<b>Ancienne communauté de communes du canton de Saint-Pierre-Eglise</b>		
<b>NOM</b>	<b>OBJET</b>	<b>MONTANT EN €</b>
Musikensaire	Culturel	1 500 €
Les Ateliers	Solidarité	1 000 €
Comice Agricole St Pierre Eglise	Solidarité	300 €
Amicale Des Pompiers St Pierre Eglise	Défense incendie	4 850 €
Collège Notre Dame	Scolaire - collège	3 150 €
Collège Gilles De Gouberville	Scolaire - collège	8 405 €
Collège Gilles De Gouberville - Ass sportive	Scolaire - collège	1 500 €
Foyer socio-éducatif	Scolaire - collège	240 €
Ass panier du val de saire	Solidarité	3 500 €
Accessibilité des jeunes aux pratiques sportives et culturelles – spot 50	Solidarité	2 000 €
<b>Ancienne communauté de communes du Val de Saire</b>		
Musikensaire	Culturel	1 500 €
Le panier du Val de Saire	Solidarité	3 500 €
<b>TOTAL SUBVENTIONS TRANSFEREES</b>		<b>31 445 €</b>
<b>TOTAL SUBVENTIONS (compte 6574)</b>		<b>46 756 €</b>

L'assemblée, à l'unanimité :

- VOTE le versement des subventions aux associations susmentionnées pour les montants figurant au tableau ;
- INSCRIT les crédits au budget 2024.

Extrait certifié conforme,  
A Saint-Pierre-Église, le 3 avril 2024.



Le Maire,

Daniël DENIS